

Le Forum organisé par UNESCO en Bulgarie (Sofia et Sozopol)

Rapport d'Ayşen ÖNEN

(Vice-Présidente de FIFCJ)

Le Comité de liaison ONG-UNESCO a choisi de consacrer un des forums du bienium 2013-2014 (le troisième), au **“rôle de la jeunesse dans la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel”**.

Le Forum s'est tenu en Bulgarie (Sofia et Sozopol) , 28-30 Septembre 2014, avec le soutien de la Fondation Sozopol , du Ministère de la Culture de Bulgarie et de la Mairie de Sozopol.

Vice-Présidente **Ayşen ÖNEN**, Conseillère **Ayla BABİLA** et Présidente d'ADGI **Rosa VALENTİNO** ont représenté **FIFCJ** dans ce forum.

Ayşen ÖNEN a fait une intervention sur la priorité des mesures juridiques, politiques, législatives et économiques, qui sont les facteurs essentiels pour la protection du patrimoine culturel et sur le rôle de la jeunesse dans ce processus.

Ayşen ÖNEN a commencé ses paroles par une brève information sur FIFCJ et a attiré l'attention surtout sur l'importance du cadre juridique favorable à la sauvegarde du patrimoine culturel. Elle a ajouté que, avant tout, la diversité culturelle est un problème des droits de l'Homme et de la démocratie. La responsabilité des Etats, d'avoir une réelle volonté politique, démocratique, laïque pour assurer le respect des libertés, des droits fondamentaux, le respect des identités et des cultures différentes qui existent dans le pays, est très importante.

Pour cette raison, il faut appeler les Etats ;

- à signer et à ratifier sans réserve les conventions de l'UNESCO,

qui sont:

1- La Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954) et ses protocoles (1999),

2- La Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970),

3- La Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972),

4- La Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique (2001),

5- La Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel (2003),

6- La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles(2005).

- à effectuer l'harmonisation des législations nationales et internationales,

-à mettre en application cette législation.

Ayşen ÖNEN a attiré l'attention, sur l'importance de la surveillance exercée aux pays antidémocratiques, qui exercent des méthodes de violation des droits humains, de la liberté d'expression et de la diversité culturelle. Cette surveillance, exercée par les organisations internationales, par les ONG, par la communauté jeune et la presse, est un facteur efficace pour empêcher l'assimilation forcée et la disparition de la diversité culturelle, ethnique, religieuse qui est le facteur clé de la richesse mondiale.

D'autre part, elle a ajouté qu'un des objectifs de FIFJ est l'égalité des sexes et qu'on peut étudier, - les facteurs de l'égalité des sexes et de la sauvegarde du patrimoine culturel-ensemble; parce que le patrimoine culturel est une source de revenus et d'emplois pour la jeunesse et pour la réussite du développement durable. La présence des jeunes filles dans les activités de la protection et de la fabrication de produits traditionnels est une opportunité pour le travail des jeunes filles et leur indépendance économique, surtout dans le milieu rural et de petite communauté.

Ayşen ÖNEN, Ayla BABİLA et Rosa VALENTİNO ont participé aussi aux séances d'atelier et ont approuvé la résolution finale de ce forum, qu'on peut retrouver sur le web page d'UNESCO.
